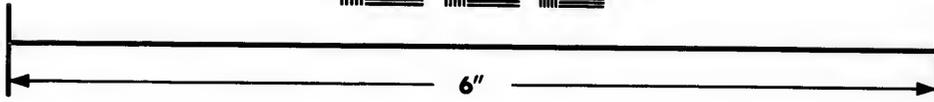
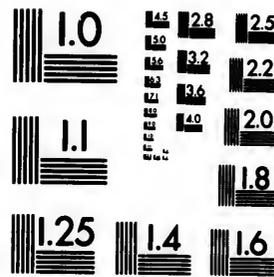


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1983**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

The c  
to th

The l  
poss  
of th  
film

Orig  
begin  
the l  
sion,  
other  
first  
sion,  
or ill

The l  
shall  
TINU  
whic

Map  
differ  
entire  
begin  
right  
requ  
meth

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

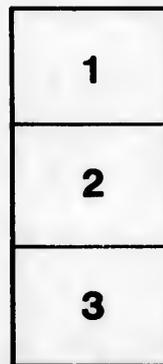
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

re  
détails  
es du  
modifier  
er une  
filmage

es

errata  
d to

t  
e pelure,  
on à

32X

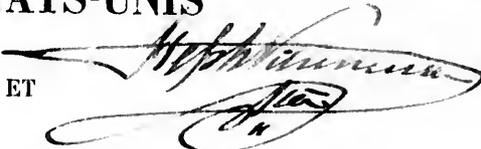
1

331.04  
V 716

LA

# CONDITION DU TRAVAIL

AUX ÉTATS-UNIS

ET 

## L'ENCYCLIQUE « RERUM NOVARUM »

---

CONFÉRENCE DONNÉE A PARIS, LE 4 JUILLET 1892

SOUS LES AUSPICES

DU COMITÉ ECCLÉSIASTIQUE D'ÉTUDES SOCIALES

PAR

ALPHONSE VILLENEUVE, PRÊTRE



PARIS

8, RUE FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, 8

1892

1776

THE UNITED STATES OF AMERICA

IN SENATE

CONFIRMED

BY SENATE

RESOLUTION

OF THE

SENATE

CONFIRMED

BY SENATE

RESOLUTION

OF THE

SENATE

LA  
**CONDITION DU TRAVAIL**  
**AUX ÉTATS-UNIS**

ET  
**L'ENCYCLIQUE « RERUM NOVARUM »**

---

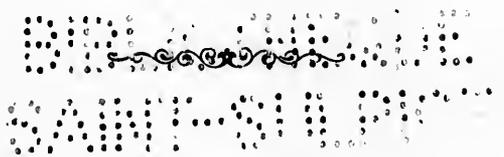
CONFÉRENCE DONNÉE A PARIS, LE 4 JUILLET 1892

SOUS LES AUSPICES

DU COMITÉ ECCLÉSIASTIQUE D'ÉTUDES SOCIALES

PAR

**ALPHONSE VILLENEUVE, PRÊTRE**



PARIS

8, RUE FRANÇOIS I<sup>er</sup>, 8

—  
1892

STATION DE LA GARE

PARIS

1911

STATION DE LA GARE

STATION DE LA GARE

PARIS

STATION DE LA GARE

1911

STATION DE LA GARE

STATION DE LA GARE

PARIS

STATION DE LA GARE

1911

HD  
6983  
V5  
[S

B. Q. R.  
NO 5209

LA

**CONDITION DU TRAVAIL**

**AUX ÉTATS-UNIS**

**ET L'ENCYCLIQUE « RERUM NOVARUM »**

---

MESSIRES ET MES PÈRES,

Vous m'avez fait l'honneur de m'inviter à vous exposer quelques aperçus qui se rapportent ou se rattachent à la question du salaire aux États-Unis. Je vous remercie de tout mon cœur et vous exprime sans phrases la satisfaction que j'éprouve à me trouver en votre compagnie ; compagnie qui m'édifie beaucoup, je m'empresse de vous le dire, car vous vous réunissez sous ce vocable si caractéristique et si moderne, dans le bon sens du mot : « *Comité ecclésiastique d'études sociales.* » Par cette simple dénomination, vous témoignez, en effet, d'une intelligence bien avisée de l'état actuel des choses, puisque vous comprenez entre vous et voulez faire comprendre autour de vous, pour aller efficacement au peuple, pour se pencher affectueusement vers lui, pour lui inspirer confiance, le premier mouvement nécessaire est d'étudier les causes réelles de ses souffrances et la juste valeur de ses réclamations.

Dans la première leçon du catéchisme que vous faites aux petits enfants, vous leur enseignez cette gradation sublime qui conduit à la vie éternelle : *Connaitre, Aimer, Servir.* Ainsi avez-vous compris qu'il fallait en agir vis-à-vis du peuple, pour le conduire à la bénédiction et à la joie de l'accomplissement de ses fins temporelles, qui sont pour nous tous le vestibule du ciel.

54172

Pour faire sentir au peuple que vous l'aimez, ce dont il ne doute pas, c'est certain, alors même qu'il vous repousse, vous ne négligez rien de ce qu'il faut apprendre pour le bien connaître; quand il vous aura vus pénétrés de cette connaissance, comment résistera-t-il à votre amour, comment vous refusera-t-il le plus beau privilège de votre ministère, celui de le servir?

Enfin, pour vous tous, MESSIEURS, qui voulez bien me prêter quelques instants de votre attention, je ne m'attarderai seulement pas une minute à vous faire l'éloge de la France, par la raison bien simple et bien naïve que je suis de la famille.

Un peu plus d'un siècle de séparation, il est vrai, et environ un millier de lieues de mer nous font vivre sans lien politique entre votre pays et le mien; mais qu'est-ce que le temps, qu'est-ce que la distance, quand l'unité du Cœur, de la Race et de l'Idée est restée intacte?

## I

Pour vous parler du salaire, Messieurs, et vous en parler au point de vue américain, je ne crois pas pouvoir mieux faire que de commencer par vous dire un mot de la *condition du travail* aux Etats-Unis. C'est, en effet, la supériorité de cette condition qui forme la principale cause déterminante de cette poussée si considérable de l'émigration vers le territoire de l'Union Américaine; et, vous le savez, cette émigration se compose presque exclusivement d'ouvriers sans travail dans leur propre patrie. C'est donc ainsi que se trouvent liés ensemble, là-bas, par une corrélation naturelle, ces trois mots : *condition des ouvriers, condition du travail et condition du salaire.*

Or, aux Etats-Unis, le travail se distingue par trois caractères d'une remarquable supériorité sur ce qui se passe chez les autres nations :

Son caractère économique : le travail y est *évalué*,

Son caractère moral : le travail y est *honoré*,

Son caractère organique : le travail y est *soulagé*.

Et, d'abord, le travail est *évalué*; c'est-à-dire que sa valeur y est justement comprise; c'est-à-dire encore qu'il est mieux rétribué que partout ailleurs.

La manière la plus technique de vous en convaincre est, me semble-t-il, de vous présenter le tableau des salaires courants, affectés à quelques catégories d'ouvriers dans l'Etat de New-York.

**Salaires des artisans, ouvriers et cultivateurs  
dans l'État de New-York.**

Par semaine de 40 à 60 fr.	{ Barbiers. Blanchisseuses. Rémouleurs.
Par semaine de 60 à 90 fr.	{ Batteurs d'or. Bronzistes. Chapeliers. Cigares (ouvriers en). Confiseurs. Ferronniers. Fleurs artificielles (ouvrières en). Modistes. Photographes. Pianos (ouvriers en). Relieurs. Repasseuses. Tailleurs pour dames.
Par semaine de 90 à 100 fr.	{ Bijoutiers. Horlogers. Maçons. Menuisiers. Mouleurs. Tailleurs pour hommes.
Par semaine de 90, 100 et 120 fr.	{ Billards (ouvriers en). Chapeaux de soie (ouvriers en). Ebénistes. Imprimeurs. Peintres décorateurs. Sculpteurs sur bois.
Par semaine de 120, 150 et 160 fr.	{ Ciseleurs d'or. Gantiers. Marqueteurs.
Au mois avec nourriture.	{ De 100 à 150 fr. Garçons d'hôtel. De 150 à 200. Domestiques (hommes) dans les familles. De 375 à 760. Cuisinier chef. Hôtels. De 200 à 400. Cuisinier grade inférieur. De 250 à 400. Cuisinier dans les familles.
Au mois avec nourriture et logement.	{ 70, 90 et 100 fr. Aide cultivateurs (garçons de ferme).
A la journée et sans nourriture.	{ 7 fr. 50 à 10 fr. Terrassiers.

A quelque différence près, ces salaires sont les mêmes dans les autres Etats de l'Union Américaine.

Mais ce n'est pas tout; dans la condition de la classe ouvrière, il faut encore, pour en avoir une notion exacte, considérer le côté des dépenses obligatoires du travailleur. Or, contrairement à ce que l'on croit généralement en Europe, le prix des choses nécessaires à la vie n'est pas plus élevé en Amérique que sur le vieux continent; il y serait même plutôt, dans son ensemble, inférieur. La chose est, d'ailleurs, facile à contrôler sur cet autre tableau des prix empruntés aux marchés et au commerce de la ville de New-York, où tout est pourtant plus cher que sur les autres points du pays.

**Moyenne des prix de la vente au détail des principaux articles de consommation, avec prix de location d'appartements et pensions, dans la ville de New-York.**

Pain.....	0 fr. 50 le kilo.
Macaroni et riz.....	0 fr. 50 —
Viande de bœuf, veau, mouton et porc (suivant les morceaux) de.....	1 fr. à 2 fr. 25 le kilo.
Volailles.....	2 fr. le kilo.
Jambon, charcuterie.....	1 fr. 50 —
Café.....	3 fr. 50 —
Sucre.....	0 fr. 75 —
— raffiné.....	1 fr. 50 —
Savon.....	0 fr. 50 —
Charbon de terre.....	25 fr. la tonne de 1000 k.
Chemises de toile pour hommes.....	80 fr. la douzaine.
— — pour femmes.....	70 fr. —
Vêtement complet de drap pour homme..	70 fr.
Souliers.....	12 fr. la paire.
Location d'un appartement de 4 à 5 pièces.	40 à 80 fr. par mois.
Pension pour homme (logement et nourriture).....	25 fr. par semaine.
— pour femme.....	20 fr. —

Il n'est pas sans importance de vous faire remarquer que les chiffres de ces deux tableaux sont empruntés, pour le premier, celui des recettes (salaires), à la coutume courante, et pour le second, celui des dépenses (nécessités de la vie), à la mercuriale des marchés, à la moyenne des transactions également courantes. Ces derniers prix sont donc ceux de toutes les classes, ceux de tout le monde. Vous me semblez

trouver qu'ils sont assez élevés pour la classe ouvrière ; c'est que la classe ouvrière n'est pas précisément sur le même pied en Amérique qu'en Europe. Elle est, chez nous, une classe généralement aisée, tandis que, chez vous, une classe généralement besogneuse. Aussi, la conception de l'ouvrier, dans l'esprit américain, est-elle toute autre que celle de l'ouvrier dans l'esprit européen.

Pour être tout à fait exact, je dois dire encore qu'il y a, aux Etats-Unis, comme en Europe, des ouvriers dans la gêne, des ouvriers qui ne peuvent pas, ou ne peuvent qu'à force de privations, joindre les deux bouts, mais cet état tient à des circonstances particulières et accidentelles (crises, catégories spéciales de travailleurs, incapacités, déplacements, etc.), et non à la condition du travail. Eh bien ! même pour ceux-là, les ressources matérielles de la vie sont bien plus accessibles aux Etats-Unis qu'en Europe. C'est ainsi qu'ils peuvent se procurer de la viande de qualité inférieure, mais saine, à 30 ou 40 centimes la livre, et même au-dessous, puisque les bas morceaux, comme la tête ou les pieds des animaux de boucherie, se donnent presque ; c'est ainsi que l'on trouve à acheter des chemises à 1 fr. 50 ou 2 francs et des souliers à 4 ou 5 francs, et le reste de même ; sans parler des *lodging houses* ou *tenements*, sortes de cités ouvrières, où tout est grossier, mais nullement insalubre. Les tableaux que je viens de vous soumettre à titre de spécimens, — et ils pourraient être plus développés, — ne concernent donc que la généralité de la classe ouvrière, celle à qui la condition réelle du travail permet, avec une bonne conduite, cette modeste et heureuse aisance, qui entretient le courage et reconforte l'âme, tout en laissant les moyens de ne pas vivre au jour le jour et de pratiquer la féconde loi de l'épargne.

Enfin, ce qui, même économiquement, facilite encore de beaucoup cette situation justement enviable du monde du travail américain, c'est que la plupart des ouvriers sont mariés et que la femme mariée est toute à son ménage. Elle ne cherche pas, elle n'a pas à chercher à l'extérieur, dans des manufactures ou des magasins, des salaires ou moyens d'existence personnels. C'est là une coutume d'ordre social d'essence absolument chrétienne (1).

(1) C'est, en effet, un des traits caractéristiques de la population ouvrière américaine que la femme mariée ne met presque jamais les pieds à l'atelier. Une jeune fille, même instruite, ne croit pas s'abaisser le moins du monde en travaillant dans une filature, dans une fabrique de chaussures ou d'étoffes ; mais une fois mère de famille, elle entend bien que son mari

Le caractère moral du travail en Amérique, c'est, ai-je dit, qu'il y est *honoré*.

Aux Etats-Unis, la doctrine courante est que nul n'est ici-bas pour rien faire; que, s'il est permis d'être riche, il ne l'est pas de rester oisif. Aussi, le plus riche se fait-il un devoir et observe-t-il comme une coutume d'occuper sa vie. Or, c'est de la coutume que naît la tradition. Ceux qui soutiennent qu'il n'y a pas de tradition ou d'esprit de tradition aux Etats-Unis, pensent superficiellement et parlent de même.

La préoccupation constante de l'Américain riche n'est donc point de savoir comment arriver à tuer le temps, mais comment pouvoir l'employer pratiquement; c'est-à-dire d'une façon utile à soi-même et profitable aux autres.

J'ai connu un ferblantier qui, devenu millionnaire, abandonna son métier à l'âge de cinquante ans. « J'ai fait de l'or avec du fer blanc, disait-il, il faut maintenant qu'avec mon or, je tâche de faire du bien. » Le repos professionnel que lui assurait sa grande fortune, il l'employa à l'amélioration du sort et des conditions d'existence de la classe ouvrière.

Je sais un riche négociant à New-York, un Américain de race française, qui, rencontrant un jour quelques petits vagabonds dans la rue, eut la pensée de les recueillir afin de les moraliser. Il commença par leur louer un appartement en ville pour qu'ils eussent un gîte, et leur donna un mentor pour les instruire et les surveiller. Le premier soin de ces petits malheureux fut de sauter par la fenêtre, afin de reprendre la clé des champs. L'honorable commerçant ne se découragea pas. Il comprit que c'était positivement aux champs qu'il aurait plus de chance de réussir. Il se mit à la poursuite

subviendra seul aux besoins de tous, jusqu'à ce que les enfants deviennent capables à leur tour de gagner leur vie. En parcourant les salles où sont employées les femmes, chez M. Dobson, par exemple, je remarquais que la plupart paraissaient fort jeunes; presque aucune n'était mariée, au dire de la personne qui m'accompagnait. Dans une autre fabrique, employant environ 250 femmes, le directeur, très au courant de son personnel, m'affirmait qu'il n'y avait chez lui, à sa connaissance, qu'une seule femme mariée, et encore, n'avait-elle pas d'enfants. Au surplus, les statistiques sont d'accord avec ces observations personnelles. M. D. Carroll Wright a publié, en 1888, un rapport très intéressant au sujet du travail des femmes dans les manufactures: sur 15 387 femmes interrogées, 745 seulement étaient mariées et 1038 veuves. Ces chiffres se passent de commentaires: ils prouvent d'une manière irréfutable que les ouvriers qui se marient gagnent généralement d'assez gros salaires pour subvenir à eux seuls aux charges du ménage qu'ils fondent. C'est là un signe important de prospérité sur lequel j'attire l'attention du lecteur. M. Jules Simon n'aurait pas écrit *l'Ouvrière aux Etats-Unis*. (*La vie américaine*, par PAUL DE ROUSIERS, ouvrage illustré. Paris, Firmin Didot, 1892.)

de quelques autres petits vagabonds, et, cette fois, les installa à la campagne dans une sorte de chaumière. Eh bien! au bout de quelques années de persévérance, cette chaumière-refuge était devenue un *Protectory* magnifique, avec des bâtiments immenses, un véritable village ouvrier organisé sur un pied tellement perfectionné que les touristes vont le visiter par curiosité. Le fondateur de cet institut s'y était tellement attaché qu'il abandonna sa maison de commerce à son fils pour se consacrer tout entier à sa noble entreprise. Aujourd'hui, l'on y compte des milliers et des milliers d'apprentis s'exerçant à tous les métiers qui battent leur plein dans l'établissement, avec tout le luxe des inventions modernes, et il en sort toute une génération d'ouvriers habiles, chrétiens et reconnaissants.

Tout le monde, en Amérique, cela va sans dire, n'a pas cette vertu; mais je ne crains pas d'affirmer que tout le monde y a cette morale, parce que l'honneur du travail y fait partie de l'honneur national.

Sur le terrain industriel, l'honneur national porte en Europe sur la perfection de la *chose* manufacturée; en Amérique, sur l'amélioration du sort de l'*homme* qui manufacture. Avouez, Messieurs, que, *sous ce rapport*, la tradition, la vraie tradition chrétienne, la très ancienne doctrine en vigueur aux siècles de foi, est plus intacte dans cette partie du Nouveau Monde que dans toute l'étendue de l'ancien.

Enfin, et c'est le point de vue organique, aux Etats-Unis, le travail est *soulagé*.

Entre autres moyens nombreux qui concourent à cette fin, j'en signalerai deux principaux: la *liberté d'association* et le *repos dominical*.

C'est par la *liberté d'association* que le travail se trouve garanti contre tous ou à peu près tous les accidents qui peuvent le menacer dans sa régularité, dans son honneur et dans ses fruits. C'est la liberté d'association qui assure au travailleur toutes les facilités d'instituer des sociétés qui soient la sauvegarde de ses justes droits et la protection de ses légitimes besoins.

Vous avez entendu parler, sans doute, des *Chevaliers du Travail*. Fondée, il y a quelques années, à Philadelphie, par un ouvrier tailleur, cette association, avec ses nombreuses sociétés-sœurs, compte aujourd'hui plus de trois millions d'affiliés, répartis dans toute l'Union Américaine. Ils se recrutent sans aucune distinction de langue, de race, de culte ou

d'opinion politique. Vous comprenez d'emblée, sans que j'y insiste, la force et la sagesse que présente ce faisceau de sociétés, soit locales, soit professionnelles, reliées ensemble par l'unité de la condition sociale. C'est une vaste et intelligente organisation, exerçant une action, pour ainsi dire décisive, entre le capital et le travail ; mais cette action sert heureusement les intérêts de ce dernier sans attenter à la nécessaire existence du premier. C'est que cette action est née d'une pensée généreuse et non d'une pensée haineuse.

L'association des *Chevaliers du Travail* n'a donc pas voulu, elle ne veut pas, j'espère qu'elle ne voudra jamais la destruction du capital. Elle demande seulement au capital de ne pas étouffer le travail ; bien loin de là : de le soutenir, de le respecter, de le rétribuer selon qu'il lui est dû. Pour arriver à ses fins, elle se garde bien de prendre l'attitude d'une mendiante, d'une quémandeuse ; elle ne sollicite ni aumônes, ni faveurs. Elle affirme des droits ; elle en réclame la réalisation ; elle invoque l'éternelle justice ; celle que le grand pontife Léon XIII a enseignée dans l'Encyclique sociale *RERUM NOVARUM*, en établissant que « si, au caractère de la *person-* » *nalité* du salaire, l'on joint celui de sa *nécessité*, la pensée » peut bien en faire l'abstraction, mais n'en est pas séparable : — *Cogitatione quidem non re separabilis*. — En » effet, conserver l'existence est un devoir imposé à tous les » hommes et auquel ils ne peuvent se soustraire sans crime. » De ce devoir découle nécessairement le droit de se procurer » les choses nécessaires à la subsistance et que le pauvre ne » se procure que moyennant le salaire de son travail. Que » le patron et l'ouvrier fassent donc tant et de telles conditions qu'il leur plaira ; qu'ils tombent d'accord notamment sur le chiffre du salaire ; au-dessus de leur libre » volonté, il est une loi de justice naturelle plus élevée et » plus ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas être » insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. Que » si, contraint par la nécessité, ou poussé par la crainte d'un » mal plus grand, il accepte des conditions dures que, » d'ailleurs, il ne lui était pas possible de refuser, parce » qu'elles lui sont imposées par le patron ou par qui fait » l'offre du travail, c'est là subir une violence contre laquelle » la justice proteste. »

Dans le but qu'ils poursuivent, les *Chevaliers du Travail* et les autres sociétés ouvrières ayant la même fin défont donc tout blâme, puisque le droit et la justice sont de leur côté. Je n'oserais pas en dire autant de tous les moyens qu'ils

em  
édi  
sie  
une  
d'e  
me  
poi  
toi  
tag  
pat  
tue  
B  
exa  
une  
ren  
cor  
ten  
qu  
cor  
M  
cia  
ell  
leu  
A  
tou  
but  
écl  
des  
ins  
sur  
da  
A  
les  
Et  
se  
au  
pe  
tit  
fr  
en  
se  
ch  
au

emploient au service de leur fin, n'étant pas suffisamment édifié sous ce rapport. Je sais qu'il est reproché, sur plusieurs points du territoire, à ces grandes associations d'exercer une pression quasi-despotique sur les ouvriers qui refusent d'entrer dans leurs rangs et de se laisser conduire aveuglément par elles; qu'elles les *boycottent* même quelquefois au point de forcer, par des procédés plus ou moins comminatoires, de grands industriels à leur refuser tout travail. L'antagonisme entre les associations ouvrières et les associations patronales aurait donc une malheureuse tendance à s'accroître aux Etats-Unis!

En résumé, si les allégations que je viens d'indiquer sont exactes, et là où elles le sont, c'est une faute impardonnable, une injustice flagrante, un moyen indigne, un funeste égarement; un égarement d'autant plus funeste qu'il est plus contradictoire au principe même sur lequel repose l'existence de ces associations, à savoir: la liberté que possède et que doit à tout prix conserver chaque travailleur de poser les conditions auxquelles il fournit son travail.

Mais il ne faut pas perdre de vue non plus que, si ces associations ouvrières errent dans quelques-uns de leurs moyens, elles ne laissent pas que d'être légitimes et secourables dans leur fin: la protection du travail.

A ce titre essentiel, elles méritent d'être encouragées par toutes les saines influences dans la poursuite d'un si noble but, et, à ces mêmes influences incombe le devoir de les éclairer, de les moraliser et de les convaincre sur l'honnêteté des moyens à employer pour l'atteindre. On ne saurait trop insister auprès de toutes les grandes organisations ouvrières sur cette vérité que la liberté n'est que le choix des moyens dans la sauvegarde du but.

A côté des associations destinées à régler et à coordonner les rapports du capital et du travail, il existe encore, aux Etats-Unis, une multitude de sociétés de bienfaisance, de secours mutuels, d'épargne et de crédit. Elles subviennent aux besoins de l'ouvrier dans la maladie, en lui fournissant, pendant toute la durée de celle-ci, des subsides auxquels son titre d'associé lui donne droit. S'il meurt, elles font face aux frais de ses funérailles et distribuent à sa veuve et à ses enfants des secours qui leur sont légitimement dus. Ces secours empêchent la misère de venir s'asseoir où la place du chef, du père de famille est demeurée vide.

La multiplicité et la variété des Caisses d'épargne sont dues, aux Etats-Unis, à la popularité des services que rendent ces

établissements, à la coutume de leur usage qui est tout à fait entrée dans les mœurs. Il n'y a guère d'apprentis, d'âge encore très tendre, n'ayant ses petites économies, ses dépôts réguliers, qui fructifient et prospèrent dans quelque institution de ce genre. Enfin, les Assurances sur la vie, spécialement celles qui traitent avec le monde du travail, sont d'un usage également répandu. Elles viennent si puissamment en aide aux familles en deuil; elles donnent une si grande sécurité du lendemain dans cette constante préoccupation de toute existence honnête: l'avenir des siens quand on ne sera plus de ce monde!

Ces Assurances n'ont rien de draconien dans leurs conditions ou leurs statuts. Elles acceptent indifféremment la clientèle des hommes et des femmes, des jeunes gens et des jeunes filles et même des enfants encore au berceau; elles ne s'inquiètent de la diversité ni des métiers, ni des races, ni des langues. Quelques-unes cependant sont exclusivement recrutées parmi les membres d'une même religion.

Disons encore que, pour ce qui concerne les *sociétés de bienfaisance et de secours mutuels*, l'on constate qu'elles se fondent avec beaucoup plus de facilité et qu'elles prospèrent davantage, quand elles ne se recrutent que d'associés ayant la même origine nationale et, presque toujours aussi, professant le même culte. Ce fait s'explique de lui-même, sans qu'il soit besoin d'appuyer sur son instructive signification.

Toutes ces associations, toutes ces sociétés, toutes ces branches du travail organisé font plus que soulager le travailleur; elles l'ennoblissent, le rehaussent à ses propres yeux, lui inspirent la fierté de sa propre condition. Comment et pourquoi? Voici :

C'est le travailleur qui leur donne naissance. Elles sont l'ouvrage de ses mains laborieuses. Elles sont faites de ses sueurs, de sa probité, de sa sobriété, de sa prévoyance, de son esprit d'ordre et d'économie, de son amour de la famille, des plus belles et des plus fortes vertus en un mot. Elles sont sa chose; il en est l'auteur; il a autorité sur elles: *Auctor, Auctoritas*.

Ce ne sont pas des sociétés qui font des affaires avec l'argent du peuple; c'est le peuple qui fait ses propres affaires avec son propre argent, par l'organe d'associations qui sont de lui, à lui et pour lui.

Tout l'avenir de ce que tant de bons esprits veulent bien appeler la démocratie est basé sur cette simple notion de la mutualité, circonscrite dans la sphère des intérêts communs et de l'apport personnel.

Voici, en effet, comment naissent, vivent et fonctionnent ces associations :

Ceux qui veulent en faire partie payent un droit d'admission qui varie selon leur âge, mais suffisant pour créer un capital ou fonds de réserve; puis, une contribution mensuelle ou annuelle assez élevée pour assurer des subsides à ceux qui y ont droit. Elles ont toutes la sanction légale; car il leur suffit de s'adresser à l'État sur le sol duquel elles se constituent, pour en recevoir ce qu'on appelle *l'incorporation*, c'est-à-dire la capacité civile la plus étendue.

Très sobres de rouages administratifs, très regardantes sur les frais généraux, elles restent modestes tant qu'elles n'ont que le nécessaire pour vivre. Elles ne deviennent imposantes, ne prennent rang parmi les grandes maisons que lorsque le superflu leur advient.

Au résumé, grâce à cette liberté d'association, l'ouvrier aime son travail, s'y attache, s'en honore, s'améliore dans les différentes péripéties de son ascension sociale; toutefois, sans jamais mépriser le premier échelon qui lui a servi à gravir les autres; enfin, il se protège lui-même contre les accidents, voire aussi les écarts, de cette grande puissance du travail dont il est ici-bas le noble artisan.

Parlons maintenant du *repos dominical*, de ce bienfaisant et divin repos que le Créateur a institué dès le commencement, bien plus pour l'homme que pour lui-même; afin que l'homme se perpétuât dans sa propre dignité et témoignât ainsi qu'il a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Le travail incessant, ininterrompu, sans arrêt, sans repos, sans détente, devient le plus abominable agent de ruine : ruine du corps, et, plus encore, ruine de l'âme; termites destructeur des sociétés humaines qui laissent s'implanter en elles cette coutume de mort. L'intelligence, le cœur, la volonté, la joie, la santé, la famille, la patrie elle-même, ce qui constitue l'être moral tout entier, s'en hébète, s'en atrophie et passe à l'état de cadavre. C'est une chair qui n'a plus de mouvement que par les vers qui la rongent : *caro data vermibus*, selon l'étymologie, tant soit peu fantaisiste, mais très philosophique qu'en donne de Maistre.

Et, grand Dieu ! qu'en est-il quand on se pose en face du travail moderne, du travail où la machine s'associe au bras du travailleur !

Dans toutes les branches de l'industrie humaine, sur toute la surface du globe et jusque dans la culture du sol, le travailleur se trouve réduit à des mouvements automatiques.

Toute la concentration de son esprit, tout le mobile de sa capacité se bornent à pousser le même ressort dans la même direction, d'après un idéal d'isochronisme, et de façon à ce que l'ensemble de la machine, dont il n'actionne qu'un rouage, trouve sa perfection dans l'invariabilité de ses mouvements. Or, je vous le demande, si vous ne donnez pas de répit à ce pauvre automate, si vous ne l'éloignez pas de temps à autre du monstre qu'il fait marcher, mais qui l'emporte, il est perdu pour lui-même et pour les conquêtes du progrès moral.

Le XIX<sup>e</sup> siècle n'a pas seulement inventé des machines industrielles et agricoles ; il a découvert des forces matérielles inconnues, et il les a vulgarisées en les mettant aux mains de tous. Il ne s'est point borné à développer la puissance de la production ; il a, d'une façon terrifiante, exalté la force de la destruction. S'il a su rapprocher les peuples par les envahissements de l'industrie, par les relations du commerce et par les appâts du gain, il a aussi organisé ces mêmes peuples pour la guerre, leur fournissant des engins et des armes dont le génie homicide tourne le dos à toute civilisation et atteint les proportions d'une barbarie achevée !

De plus, le XIX<sup>e</sup> siècle a proclamé des libertés, préconisé des théories la plupart généreuses, mais dont l'application, si elle n'est pas sagement réglée, peut, à ses heures, sonner le tocsin des plus désastreuses conflagrations.

Eh bien ! Messieurs, ces forces matérielles vulgarisées et ces instruments de destruction ; ces libertés et ces théories aux promesses séduisantes, si nous ne moralisons pas l'homme qui en dispose, nous les verrons se tourner contre nous et contre la société tout entière ! Nous ferons de décevantes expériences ! nous connaissons, non plus seulement la barbarie, mais la sauvagerie de la civilisation !

Nous serons ensevelis vivants, nous et nos villes, nous et nos grandes œuvres, nous et nos belles conquêtes, sous des explosions, à côté desquelles celles des avertisseurs comme Ravachol, ne seront plus que de timides essais, que d'insignifiants enfantillages.

Mais la morale, c'est la religion qui l'enseigne (1) ! Or, la religion, son école, sa grande école, j'ai presque dit, son unique école, c'est le dimanche.

(1) J'invite ceux qui douteraient de cette vérité à lire très attentivement un livre récent : *Religion*, par M. G. DE MOLINARI. Le grand sociologue n'a pas, il est vrai, invoqué à son aide les enseignements de la foi catholique ; mais il a appelé à son secours toutes les lumières naturelles qui peuvent jaillir de la raison et du génie de l'homme. De ces clartés

C'est pourquoi, si le repos du dimanche n'était pas inventé par Dieu, c'est le XIX<sup>e</sup> siècle qui aurait dû en faire la découverte, tellement il en a besoin ! Et c'est, tout au contraire, le XIX<sup>e</sup> siècle, par ce qu'il est le siècle d'un capitalisme éhonté, qui blasphème le repos du dimanche, qui voudrait l'extirper de l'organisme social et qui, à défaut de pouvoir faire prévaloir la négation de sa valeur, s'attache à provoquer la prostitution de sa vertu.

« C'est de la dignité de l'homme, que Dieu lui-même traite » avec un grand respect, que découle la nécessité du repos et » la cessation du travail au jour du Seigneur. » Ainsi s'exprime encore l'Encyclique *Rerum novarum*, et cette *dignité de l'homme*, dont le réveil marque précisément d'une empreinte ineffaçable la supériorité morale de cette fin de siècle sur son commencement, n'est pas faite de vaines paroles et d'utopies retentissantes, mais bel et bien de l'équilibre concret et reposé de toutes les facultés psychiques de l'homme.

Ah ! laissez donc le repos du dimanche au moins aux artisans de la matière, afin qu'un jour sur sept, ils puissent appartenir à leur famille avec ses affections douces et ses joies honnêtes ; appartenir à leur propre âme qui trouvera dans le temple saint les chants qui émeuvent, les enseignements qui éclairent, les mystères qui retrempe, les prières qui réconfortent et tout ce qui empêche la Pensée de s'éteindre !

Donnez une fois par semaine de l'air libre à toutes ces poitrines haletantes ; une fois par semaine, le baume du repos à tous ces membres endoloris ; une fois par semaine, la manne du foyer à ces époux, à ces pères et à ces fils, à ces proches et à ces amis ; une fois par semaine, un rayon d'espérance à tous ces cœurs enténébrés !

Vraiment, ni l'homme, ni Dieu ne sont exigeants en ne réclamant pas davantage ! C'est le soulagement indispensable. C'est le maintien des forces physiques dans le renouvellement de la force morale :

Le général-président Grant, qui fut un des Américains illustres de l'histoire contemporaine, répondant à quelques amis qui lui demandaient ce qu'il avait vu de plus beau dans la vieille Europe : « Les grandes cathédrales, disait-il, et les naturelles aux lumières surnaturelles, la distance est faite de la grâce d'en haut. Cette grâce, mon âme sacerdotale et reconnaissante la souhaite à l'éminent penseur qui a bien voulu m'offrir son œuvre. Elle ajouterait à son renom déjà si pur un suprême rayonnement.

» chefs-d'œuvre de l'art religieux », et il ajoutait cette philosophique réflexion : « C'est le passé; mais il n'a produit » toutes ces merveilles que pour le dimanche, et le dimanche » est le jour où Dieu arrose la plante du travail pour lui » faire porter ses fruits. »

Aux États-Unis, je n'ai pas besoin de l'ajouter, car vous le savez de reste, le repos du dimanche est inscrit dans les lois et implanté dans les mœurs. On peut dire qu'il y est absolu, embrassant le commerce, l'industrie et les entreprises, les spéculations, les contrats, les affaires, les trafics de marchandises, les travaux et les services privés ou publics. Puis il est sanctionné par des pénalités telles, que nul n'est tenté de l'enfreindre.

## II

Messieurs, lorsque l'on creuse cette question du travail, on demeure étonné de toutes les ramifications qui procèdent d'elle; on reste confondu devant l'immensité et la totalité des intérêts vitaux de la société moderne auxquels elle touche. Quand on élève cette question à la hauteur de sa conception synthétique, quand on la porte vers les sommets d'où jaillit toute vraie lumière, on comprend mieux « l'ensemble des » secrets desseins de Dieu, les opérations de sa Providence » qui dirige, derrière le voile des phénomènes, l'universalité » de la création, qui pèse le droit et la justice, qui meut toutes » choses vers leur fin éternelle et qui se reflète dans l'histoire » comme dans un miroir » (1).

C'est de ces hauteurs qu'il faut juger la question que je vais soumettre à votre sympathique jugement; j'ai nommé l'*Inégalité des conditions*.

Dans l'économie de l'ordre social, tel que nous le comprenons en Amérique, tel qu'en particulier l'élément catholique pur de la nation s'efforce et s'efforcera toujours d'en maintenir les principes, nous acceptons l'inégalité, mais avec des tempéraments; nous voulons une inégalité proportionnée et non disproportionnée aux services rendus. Nous concevons mal une inégalité faite d'abîmes, et nous la redoutons comme un péril, comme un fléau, comme un anathème.

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, dans son Encyclique sur la *Condition des ouvriers*, rappelle que « la nature a établi

(1) MARHEINECKE, cité par le cardinal HERGENROETHEN. Introduction à *l'Histoire de l'Église*. — § *Le Pragmatisme historique*.

» parmi les hommes des différences aussi multiples que profondes ; différences d'intelligence, de talent, d'habileté, de santé, de force ; différences nécessaires, d'où naît spontanément l'inégalité des conditions. »

S'inspirant du grand Apôtre saint Paul, dans un des plus beaux chapitres de sa première Epître aux Corinthiens, le Pape, qui restera dans l'histoire LE PAPE DES OUVRIERS, ajoute : « De même que, dans le corps humain, les membres, malgré leur diversité, s'adaptent merveilleusement l'un à l'autre, de façon à former un tout exactement proportionné et qu'on pourrait appeler symétrique, ainsi, dans la société, les deux classes (les capitalistes et les travailleurs) sont destinées par la nature à s'unir harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre. Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre, il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital. La concorde engendre l'ordre et la beauté ; au contraire, d'un conflit perpétuel, il ne peut résulter que la confusion des luttes sauvages. » Eh bien ! ce que je viens d'appeler l'inégalité faite d'abîmes, c'est ce conflit perpétuel, c'est cette confusion des luttes sauvages, que signale la parole du Souverain Pontife et voilà pourquoi, en Amérique, c'est-à-dire, à l'unisson, aux Etats-Unis et au Canada, nous ne voulons à aucun prix de cette inégalité subversive, de cette inégalité de perdition.

Aussi, travaillons-nous de tout notre pouvoir à appliquer dans les faits cette doctrine que, malgré l'inégalité qui les différencie par tant de côtés à la fois, les hommes ont cependant des points de contact communs par lesquels ils se ressemblent et qui leur communiquent à tous des droits *différemment semblables*. Et c'est ainsi que nous revendiquons fièrement les droits de tous et de chacun à la vie, à la prospérité et à la justice.

La justice ! J'appuierai, non sur le mot que j'entends invoquer de toutes parts ; mais sur la chose elle-même qui me paraît à la fois plus précieuse et plus rare. Et je vous demande la permission de le faire par un exemple tiré des entrailles mêmes de ce monde qu'on appelle avec tant de raison le monde du travail et du capital. Pardonnez-moi seulement, je vous prie, de me mettre un instant en scène à seule fin d'amener la filière de ma démonstration.

Le 21 novembre dernier, je quittais Albany, capitale de l'Etat de New-York, où j'exerce le ministère sacerdotal dans une paroisse de mes compatriotes canadiens fixés aux Etats-

Unis. J'étais, en partant, muni d'une double permission hiérarchique: l'une de mon *évêque de fait*, celui d'Albany; l'autre de l'archevêque de Montréal, mon *ordinaire de droit*, m'autorisant l'un et l'autre à venir en Europe pour la durée d'au moins une année. Son Honneur le Maire d'Albany avait bien voulu m'octroyer une lettre officielle, mais intime, pour me recommander tout particulièrement aux ambassadeurs et consuls américains, afin qu'ils me protégeassent au besoin pendant mon séjour dans les divers pays européens que je visiterais. Avec ces recommandations précieuses, je partais donc en voyageur et non en vagabond, assuré que je recevrais partout, de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité civile, la protection due à mon caractère de prêtre et à ma qualité de citoyen.

En même temps que pour des raisons de santé, j'entreprenais ce nouveau voyage en Europe pour étudier la question sociale qui n'intéresse pas moins l'Amérique que les autres continents. J'étais donc, par le fait, un peu transformé en observateur; et voici ce que, dès les premiers moments du départ, l'observation m'a fait recueillir et m'a surtout fait admirer sur les droits du capital et du travail.

Depuis l'instant où j'ai franchi le seuil de mon presbytère, jusqu'à celui où vous me faites le grand honneur de m'entendre, j'ai trouvé partout, sans la moindre lacune et la plus légère contradiction, le capital et le travail unis, se pénétrant l'un l'autre et rivalisant d'activité au service de tous les progrès qui intéressent le genre humain.

Des merveilles sans nombre n'ont cessé de se dérouler devant mes yeux.

J'ai vu des chars de feu courant, sous l'aiguillon puissant de la vapeur, sur des voies de fer ou d'acier, pour l'établissement desquelles on avait comblé des ravins, percé des montagnes et jeté sur des fleuves des ponts gigantesques.

J'ai vu des monstres marins, ou plutôt d'immenses palais mobiles, plein de luxe et de confort, ayant la docilité d'un enfant sous la main de cette même vapeur généreuse, sillonner la mer en se jouant de la résistance des eaux et du caprice des vents.

J'ai vu l'électricité se faisant de plus en plus la servante des besoins de l'homme, accomplir de miraculeuses merveilles et de bienfaisantes réformes. Je l'ai vue diminuer la criminalité de la rue; dans le silence des nuits, en y substituant la lumière aux ténèbres. Je l'ai vue réconcilier, dans la douceur des foyers, par l'atelier à domicile, la main-d'œuvre industrielle avec l'esprit de famille; en organisant sur

J'ai vu des villes, des villages, des champs innombrables ; grandiose panorama où les palais dorés et les cabanes de chaume, où le clocher à flèche étincelante et la cheminée d'usine au noir panache, où la gerbe de blé, l'herbe de la prairie, les fleurs des parcs publics et des villas privées, où l'ancêtre des forêts et l'étalage du magasin, où tout, en un mot, depuis la charrue du paysan jusqu'à la plume du penseur, contribue à former cet admirable ensemble de l'activité humaine mise au service de tous.

Et quand je me suis demandé quelles forces, ayant les apparences d'être surhumaines, avaient pu accomplir tous ces progrès merveilleux, réaliser toutes ces entreprises hardies et faire marcher le monde en de tels avancements, j'ai dû me nommer à moi-même le capital et le travail ; deux énergies mutuelles, deux puissances sociales indivisibles, tellement indivisibles que vous ne pouvez les disjoindre, les désunir, ni même les concevoir séparées sans arrêter du coup l'humanité dans sa marche, sans la réduire à la plus complète impuissance ; deux forces solidaires, tellement solidaires, tellement dépendantes l'une de l'autre que vous ne pouvez les opposer l'une à l'autre sans appeler, avec les plus terribles conflits, les plus épouvantables désastres et des ruines au-dessus de toute imagination.

Puis, j'ai essayé d'aborder un calcul qui m'indiquât, ne fût-ce que par à peu près, ce que le capital avait dû semer d'or sur mon chemin pour me rendre ainsi rapide et agréable le transport d'Albany au Havre ; du Havre à Rome, et de Rome à Paris ; pour me faire la vie douce et facile partout où je passais, partout où je m'arrêtais ; et je me suis trouvé perdu dans un océan de milliards !

Mais, en même temps, j'ai cherché à me rendre compte, ne fût-ce qu'en rêve, de quelle quantité de sueurs fécondes, de force musculaire et de patience accumulée se composait la somme du travail épandu aussi sur ma route, toujours pour me la rendre commode, je dirai presque enchantée, et j'ai vu comme un autre océan sans rivage, dont les ondes bien-faisantes portaient partout la fertilité et la vie !

Et alors, plus que jamais, j'ai compris que, si le capitaliste, qui a l'initiative de tous ces grands remuements de la matière pour la transformer en services, a droit d'en retirer des bénéfices qui lui permettent de s'asseoir dans les rangs élevés de la société et d'y jouir d'un plus grand raffinement extérieur de l'existence, parce qu'il consacre à la société un plus grand raffinement de sa pensée, le travailleur, de son côté, a droit

de recevoir de cette même société, avec le pain de chaque jour, une sécurité, un bien-être, une honnêteté de condition, qu'il déversera sur son foyer en rosée d'honneur et de bonheur. Et enfin, j'en suis arrivé à cette conclusion aussi simple que claire : l'inégalité sociale est un principe, et un bon. Par conséquent, ce n'est pas un despotisme ni une anarchie ; car un bon principe n'est jamais oppresseur ni anarchique. C'est aussi un fait qu'il faut accepter, mais non pas les yeux fermés ; tout au contraire, en établissant ses lois et en se gardant bien de les méconnaître : lois de justice et d'équité, qui veulent que chacun, du poste d'honneur ou d'obscurité qu'il occupe dans l'échelle sociale — échelle inévitablement graduée, sans quoi ce ne serait plus une échelle, — reçoive des produits du capital et du travail sa part légitime et proportionnée, selon la mise d'or, d'intelligence et de sueurs qu'il y a apportée ; part dont le minimum ne doit jamais être inférieur, pour aucun travailleur honnête et consciencieux, à son triple droit à l'existence, à la famille et à la propriété.

### III

Permettez-moi, Messieurs, de fixer encore quelques instants votre attention sur deux points ayant leur importance dans l'ordre de nos présentes considérations.

Le premier est l'esprit de défaveur avec lequel est considérée chez nous *la médiocrité des salaires* et la raison d'être de cette défaveur. Le second se rapporte, par contre-coup, au couronnement de la question, c'est-à-dire l'heureuse issue qui se trouve au bout d'un système de salaires élevés : la *possibilité de devenir propriétaire*.

L'Américain est l'ennemi de l'abaissement des salaires, et, je dois le dire, il est porté à un certain mépris pour la catégorie des émigrés qui, prenant pied sur son sol hospitalier, se contentent de salaires dérisoires ou même au-dessous de la moyenne. Que ces émigrés viennent d'Europe, d'Asie ou d'Afrique, leur travail à bas prix, s'il est momentanément recherché par quelques entrepreneurs avides de gain, dont l'engance existe partout, est positivement mal vu par l'ensemble de la population. Et la chose s'explique aisément.

Cette pratique choque d'abord les intérêts généraux des classes laborieuses, dont tous les efforts se concentrent à maintenir les salaires suffisants et équitables. Cela « gâte les prix », selon l'expression vulgaire, mais juste. Ensuite, cette

même pratique déprécie la *valeur* du travail, que la tendance universelle cherche, au contraire, à *définir* et surtout à faire respecter.

La valeur du travail! Ah! Messieurs, comme voilà une question encore enveloppée de nuages et d'indécisions, faute d'avoir été suffisamment approfondie, faute d'avoir été minutieusement examinée à la lumière de la philosophie chrétienne! Pourtant, quel intérêt n'y aurait-il pas à pouvoir poser les principes essentiels, à établir la charpente, l'ossature de cette colossale question! Voilà, certes, un beau sujet d'études sociales!

Enfin, l'œil perspicace de l'Américain entrevoit dans la dépréciation du salaire normal une sorte d'atteinte latente au développement du commerce intérieur. Et il n'a pas tort.

Pour développer le commerce intérieur au sein d'une nation, il faut, avant tout, n'est-ce pas, y multiplier les acheteurs, les y multiplier, non point en surexcitant en eux des appétits de luxe et de lucre, mais bien en répandant parmi eux l'aisance et le bien-être. En d'autres termes, pour développer la production, il faut lui assurer un sage écoulement. Cela semble élémentaire. Or, comment songer à développer dans un pays la production des choses nécessaires à la vie (nourriture, logement, vêtement), sans songer à y multiplier le nombre de ceux qui sont capables de se procurer ces produits?

Par exemple, si nous fabriquons des chaussures ou des chapeaux, si nous montons une briqueterie ou l'exploitation d'une carrière, si nous cultivons du froment ou plantons de la vigne en abondance, nous faisons une excellente chose que j'appellerai un heureux commencement, un bon début; mais excusez, s'il vous plaît, cette assonnance qui rend ma pensée: A bon début, bon débit. Que ferons-nous, en effet, de ces divers produits: souliers ou couvre-chefs, briques ou pierres, farine ou vin, etc., si nous nous trouvons en face de masses et de masses d'individus qui sont dans l'impossibilité, faute de ressources pécuniaires, d'en revêtir leurs membres, d'en abriter leurs nuits, d'en sustenter leurs jours?

Or, ce qui donne aux masses les moyens de se procurer, d'acquérir, de consommer les produits de l'industrie, les objets de commerce, ce sont les salaires, puisqu'ils sont l'unique ressource de la grande moitié du genre humain, l'unique solde de l'immense armée des travailleurs.

Et qu'on n'invoque pas le commerce extérieur pour suppléer amplement à la consommation faisant défaut à l'intérieur!

Le commerce extérieur repose principalement sur l'échange de la production. Pour porter ses produits chez l'étranger, il faut que celui-ci ait intérêt à les recevoir. Or, pour l'étranger, cet intérêt consiste essentiellement dans celui qu'il aura d'écouler chez vous une partie de l'excédent de sa production. De sorte que, si vous ne pouvez pas consommer chez vous, dans le degré convenable, vos propres produits, il vous sera difficile de consommer les produits étrangers. Est-ce leur exotisme qui sera la panacée de votre insuffisance?

Donc, une nation intelligente — et elles le sont toutes quand il s'agit de vivre, — établit sur ses propres intérêts l'assiette de ses relations extérieures en fait de négociations commerciales et d'échange d'objets soit bruts, soit manufacturés.

Laissez-moi dès lors vous en faire juges, quels intérêts peuvent être invoqués à commercer avec les peuples chez lesquels les masses réduites à la privation des choses nécessaires à la vie, au lieu d'être des facteurs vigoureux du développement industriel et de la prospérité commerciale, n'y figurent que comme des invalides ou des membres paralysés?

J'ai mentionné la facilité de devenir propriétaire, j'ai signalé l'*ouvrier propriétaire*. Hélas! c'est parce que ces deux mots semblent, de nos jours, dans les pays qui ont vieilli trop vite, ne pouvoir jamais parvenir à se trouver réunis sur la même tête, que le malaise social y est si grand et l'avenir si chargé de menaces.

Charlemagne, cet incomparable génie, si justement appelé le Père de l'Europe, avait quelque part dans ses Capitulaires posé ce principe d'ordre naturel *que tout homme qui n'est pas propriétaire est sur le point de devenir un bandit*. Mgr Ketteler, l'éminent sociologue, ne pensait pas autrement, ainsi qu'ont pu s'en convaincre ceux qui ont eu l'avantage de lire les sermons qu'il prononça en 1848 dans sa cathédrale de Mayence; sermons dans lesquels, rappelant la fameuse formule : « *La propriété c'est le vol* », il sut prouver une fois de plus que toute erreur, si monstrueuse qu'on la suppose, vient pourtant d'une vérité dont on abuse.

*L'ouvrier propriétaire* ! Mais Léon XIII l'a salué amoureusement dans son immortelle Encyclique, et il l'a fait, vous le savez, avec des accents si lumineux, si convaincus, surtout si convainquants, que la lumière est désormais faite sur cette importante question.

« La violence des révolutions politiques a divisé le corps social en deux classes et creusé entre elles un immense

» a  
» fa  
» m  
» e  
» m  
» l'  
» l'  
» st  
» ti  
» se  
» m  
» o  
» d  
» s  
» c  
» u  
» a  
» u  
» e  
» ri  
M  
vri  
rép  
lui  
- I  
et q  
la  
cle  
tri  
par  
du  
An  
10  
tan  
de  
tin  
J  
pri  
col  
  
(1  
au  
seil  
Le  
Pér

» abîme. D'une part, la toute-puissance dans l'opulence; une  
» faction qui, maîtresse absolue de l'industrie et du com-  
» merce, détourne le cours des richesses et en fait affluer vers  
» elle toutes les sources; faction, d'ailleurs, qui tient en sa  
» main plus d'un ressort de l'administration publique. De  
» l'autre, la faiblesse dans l'indigence: une multitude,  
» l'âme ulcérée, toujours prête au désordre. Eh bien! que l'on  
» stimule l'industrielle activité du peuple vers la perspec-  
» tive d'une participation à la propriété du sol, et l'on verra  
» se combler peu à peu l'abîme qui sépare l'opulence de la  
» misère et s'opérer le rapprochement des deux classes. En  
» outre, la terre produira toute chose en plus grande abon-  
» dance, car l'homme est ainsi fait que la pensée de travailler  
» sur un fond qui est à lui redouble son ardeur et son appli-  
» cation. Il en vient même jusqu'à mettre tout son cœur dans  
» une terre qu'il a cultivée lui-même, qui lui promet à lui et  
» aux siens, non seulement le strict nécessaire, mais encore  
» une certaine aisance. Et qui ne voit sans peine les heureux  
» effets de cette activité sur la fécondité de la terre et sur la  
» richesse des nations? »

Mais je crois saisir une interrogation: « En Amérique, l'ou-  
vrier devient donc propriétaire? » Très certainement, vous  
répondrai-je, et c'est tout juste l'élévation des salaires qui  
lui donne l'accession à la propriété.

L'année dernière, dans une conférence que je fis à Rome,  
et que beaucoup d'entre vous ont eue entre les mains, puisque  
la jeune et sérieuse Revue d'études sociales, le *XX<sup>e</sup> Siè-  
cle* (1), a bien voulu l'éditer, en parlant de mes compa-  
triotés canadiens français, fixés aux Etats-Unis, j'établissais  
par des statistiques officielles que, dans une seule partie  
du territoire américain, celui qu'on appelle la Nouvelle-  
Angleterre, sur 58 857 familles canadiennes, il y avait  
10 770 chefs de familles propriétaires d'immeubles au mon-  
tant de 18 356 346 dollars, c'est-à-dire près de cent millions  
de francs; et aussi, que la propriété mobilière de ce con-  
tingent est presque égale à la propriété immobilière.

J'ajoutais quelques autres chiffres — et remarquez-le, je vous  
prie, pas plus alors qu'en ce moment, je ne parlais du Canada,  
colonie britannique, mais seulement des Canadiens fixés sans

(1) LE *XX<sup>e</sup> SIÈCLE*, Revue d'études sociales, paraît tous les mois et forme  
au bout de l'année un fort volume de 7 à 800 pages. Son siège est à Mar-  
seille, 39, rue Sainte. Le prix de l'abonnement annuel est de 10 francs.  
Le *XX<sup>e</sup> Siècle* vient d'être honoré d'un bref caractéristique de notre Saint-  
Père le Pape.

esprit de retour, aux Etats-Unis, au nombre approximatif d'un million — j'ajoutais, dis-je, quelques chiffres qui démontrent à la fois, par la simple éloquence des faits, et l'excellence de la condition du travail sur le territoire de l'Union Américaine, et la vitalité de l'élément de race française, apportant son légitime concours à la prospérité morale et matérielle de cette même Union fédérale. Ainsi, je faisais valoir que, sur cette population de 323 002 âmes établie dans les simples six Etats de la Nouvelle Angleterre, l'on compte déjà 28 465 électeurs, c'est-à-dire devenus citoyens américains et en âge d'exercer tous les droits *politiques* que cette naturalisation comporte. Enfin, je faisais remarquer à mes auditeurs que les Canadiens fixés aux Etats-Unis, y sont arrivés n'ayant que leurs bras pour gagner leur vie, et que c'est pourtant de leurs deniers, exclusivement de leurs deniers, qu'ils ont bâti leurs églises, leurs écoles, leurs couvents, leurs établissements de bienfaisance; qu'ils pourvoient à l'entretien de leurs pasteurs, aux dépenses du culte, aux frais du personnel enseignant et au bon état des maisons d'éducation instituées par eux pour l'enfance et la jeunesse de leur religion et de leur nationalité d'origine; au total, jusqu'ici, 180 écoles fréquentées par 26 050 élèves, des deux sexes; 34 académies dirigées par des religieux et des religieuses, comptant 14 192 élèves (en tout, 214 maisons et 40 242 élèves); plus, 210 sociétés de secours mutuels, de bienfaisance et autres, comptant 30 840 associés. Les frais annuels du culte et de l'enseignement se montent à 300 000 dollars au minimum, c'est-à-dire à plus d'un million et demi de francs. Dans l'Etat de New-York, il y a près de 100 000 Canadiens français presque tous industriels ou commerçants et tout aussi bien partagés, sinon mieux, sous tous les rapports que leurs frères de la Nouvelle Angleterre; dans l'Ouest, 400 000, la plupart cultivateurs et *propriétaires de leurs champs*, et environ 100 000 dans les Etats du Sud.

Je vois avec quel intérêt, Messieurs, vous suivez ces éclaircissements et je ne puis me défendre d'en être profondément touché. Quand la France nous a abandonnés à l'Angleterre, nous étions 60 000, et c'est avant tout à nos quelques prêtres, que nous avons dû de rester Français en dépit de toutes les épreuves imaginables; ce qui démontre une fois de plus que « le Christ aime les Francs, *Christus diligit Francos* »; et aussi, à considérer le nombre que nous sommes aujourd'hui, (nous nous sommes doublés tous les 25 ans), que si l'on s' imagine de nous refuser le génie inventif, l'on est bien forcé de nous reconnaître la force créatrice.

L  
pas  
les  
den  
P  
com  
exa  
fave  
inti  
vail  
dro

T  
en  
Y p  
plu  
O  
tion  
fait  
E  
nou  
ger  
mal  
ruin  
d'év  
B  
qu'  
par  
des  
Uni  
sur  
ecc  
du

I  
S  
l'E  
I

(1  
l'Ap  
(2  
Not  
(3

La France, j'en ai le ferme espoir, ne nous abandonnera pas deux fois, car les formes changent, les besoins varient, les illusions tombent, mais la lumière se fait et la mission demeure.

Pour rentrer bien vite dans mon sujet d'aujourd'hui, j'ai la confiance que vous conclurez avec moi de toutes les données exactes qui précèdent, qu'elles sont une preuve tangible en faveur des justes salaires, et que cette justesse est d'une intime corrélation avec la justice de tous les droits du travailleur, et notamment la justice du plus contesté de ses droits, celui de la propriété.

#### IV

Toutes ces doctrines sont belles et bonnes, dira-t-on, mais en thèse générale, comment les faire passer dans les faits ? Y parvient-on toujours, en Amérique, où elles semblent avoir plus d'écho que partout ailleurs ?

Occupons-nous d'abord de cette seconde partie de l'objection, celle qui regarde l'Amérique, et soyons francs, tout à fait francs.

En Amérique, si nous avons de belles et bonnes doctrines, nous en avons aussi de déplorables, des doctrines aux germes de mort. Et, si nous ne savons pas nous délivrer du mal, nous aurons des agitations, des bouleversements et des ruines. Espérons que nous verrons clair à temps propice, afin d'éviter les écueils et les dangers qui nous menacent.

Bien que ce ne soit ni l'heure ni le lieu de traiter ce sujet, qu'il me suffise, pour ne pas prononcer devant vous une parole en l'air, d'indiquer seulement du doigt quelques-unes des principales causes du péril social imminent aux Etats-Unis ; et, dans cette simple indication, je ne m'appuierai pas sur mon jugement privé, mais sur de très hautes autorités ecclésiastiques américaines, ainsi que sur l'autorité suprême du Chef de la catholicité. Ce sont :

Dans l'ordre économique, le *Monopole* (1).

Sur le terrain de la formation morale des jeunes générations, l'*École neutre* (2).

Dans le sanctuaire de la famille, le *Divorce* (3).

(1) S. Em. le Cardinal GIBBONS, archevêque de Baltimore. — Voir à l'Appendice. Note I.

(2) S. G. Mgr IRELAND, archevêque de Saint-Paul. — Voir à l'Appendice. Note II.

(3) S. Em. le Cardinal GIBBONS. — Voir à l'Appendice. Note III.

Enfin, dans le domaine religieux, cette situation si nettement spécifiée dans la dernière Encyclique de Notre Saint-Père le Pape « AU MILIEU DES SOLLICITUDES », la situation de « l'Eglise réduite à la liberté de vivre selon le droit commun » à tous les citoyens. »

« Cette situation, il est vrai », dit Léon XIII (et c'est là celle de l'Amérique), « se produit dans certains pays. C'est » une manière d'être qui, si elle a de nombreux et graves » inconvénients, offre aussi quelques avantages, surtout quand » le législateur, par une heureuse inconséquence, ne laisse » pas que de s'inspirer des principes chrétiens; et ces avan- » tages, bien qu'ils ne puissent pas justifier le faux principe » de la séparation de l'Etat et de l'Eglise, ni autoriser à le » défendre, rendent cependant digne de tolérance un état de » choses qui, pratiquement, n'est pas le pire de tous. »

Et encore :

« Nous ne voulons pas nous arrêter ici à démontrer tout ce » qu'a d'absurde la théorie de cette séparation; chacun le » comprendra de lui-même. Dès que l'Etat refuse de donner » à Dieu ce qui est à Dieu, il refuse, par une conséquence » nécessaire, de donner aux *citoyens* ce à quoi ils ont droit » comme *hommes*; car, qu'on le veuille ou non, les vrais » droits de l'homme naissent précisément de ses devoirs » envers Dieu, d'où il suit que l'Etat, en manquant, sous ce » rapport, le but principal de son institution, aboutit, en réa- » lité, à se renier lui-même et à démentir ce qui est la raison » de sa propre existence. Ces vérités supérieures sont si clai- » rement proclamées par la voix même de la raison naturelle, » qu'elles s'imposent à tout homme que n'aveugle pas la » violence de la passion. »

Et maintenant, pour ce qui concerne la première partie de l'objectif énoncée tantôt, je n'ai qu'un mot à vous dire, Messieurs: *Sursum corda!*

Il ne faut désespérer ni de l'homme, ni des sociétés, ni du genre humain !

Nous nous trouvons, il est vrai, à un tournant de l'histoire, mais si, à l'expiration de notre siècle de progrès, le but à atteindre nous paraît encore bien éloigné, est-ce une raison pour nous de nous décourager? Dans la vie de l'humanité, nous sommes une étape, une grande étape, si vous voulez; mais nous ne sommes qu'une étape. Le genre humain nous survivra. Après nous, ce ne sera pas le déluge, nous pouvons en être sûrs; l'humanité poursuivra sa marche vers ses destinées providentielles.

Nous manions, nous façonnons admirablement la matière, nous l'asservissons à tous nos besoins, nous triomphons de toutes ses résistances ; nous scrutons l'inconnu, nous arrachons à la science bien des secrets ; nous secourons la misère ; nous soulageons la souffrance ; nous relevons les faibles ; nous accomplissons mille autres prodiges ! Et tout cela est beau, noble, glorieux et grand !

Toutefois, c'est peu, en vue des conquêtes, des progrès, des triomphes et des devoirs de l'avenir !

Laissez aux mains de l'homme la grande force expiatrice du travail ; laissez en son cœur un grain de sénévé de foi ; en son âme, une soif ardente de la justice ; en tout son être, la charité. Faites qu'ainsi pourvu pour son pèlerinage terrestre, qu'ainsi armé pour la poursuite de ses fins temporelles et éternelles, il sache disposer de toutes les grâces que le Christ, l'homme parfait, met à sa disposition, et vous verrez l'homme grandir dans des proportions inouïes ; vous le verrez remuer des forces inconnues, accomplir des miracles inespérés dans l'ordre matériel, scientifique, social, politique et religieux.

Si je n'ai pas la mémoire égarée, je vous parlais, Messieurs, en commençant ceci, de la première leçon du catéchisme ; laissez-moi finir par le *Pater*. C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même qui nous y a dicté cette invocation à adresser à son Père céleste : « Que votre règne arrive ! » et pour qu'il arrive : « Que votre volonté soit faite sur la terre, comme elle l'est dans le ciel ! » *Adveniat regnum tuum, fiat voluntas tua, sicut in caelo et in terra !* » Oserions-nous supposer que cette prière ne sera pas exaucée, que cette perspective n'est qu'un rêve, que cette volonté de l'homme, se modelant sur celle de Dieu, ne sera pas quelque jour tangible ici-bas ; c'est-à-dire une réalité terrestre ? *Sicut in caelo et in terra ?* Et que serait-ce alors, si ce n'est l'avènement social du Christ, le triomphe, non de la *Démocratie*, qui n'est qu'une *caste politique* ; mais de la *CHRISTOCRATIE*, ce qui signifie la grande famille humaine régénérée, restaurée ; la grande famille humaine formée enfin d'hommes parachevés, c'est-à-dire devenus d'autres christes ; d'hommes parfaits dans leur nature finie, comme leur Père céleste est parfait dans sa nature infinie ; d'hommes qui sauraient que le fini ne s'achève que là où l'infini commence ; d'hommes qui n'auraient, par conséquent, jamais raison de se lasser dans la poursuite de tous les progrès de cet incommensurable fini ; d'hommes qui, ne cherchant que le royaume de Dieu et sa justice, recevraient tout le reste par surcroît ; d'hommes qui, transformés dans

la Charité du Christ intégral, vrai Dieu et vrai Homme, laquelle est le principe et la fin de tout salut, ne sauraient faillir en aucune de leurs œuvres.

Je m'arrête, Messieurs, j'ai voulu simplement essayer de vous exposer ici comment la vie ouvrière, en pays américain, tend chaque jour et peut tendre encore chaque jour davantage à « illustrer » la doctrine catholique sur la question du travail humain, la plus palpitante du siècle; et je ne puis mieux clôturer ce rapide exposé, qu'en vous faisant entendre une dernière fois la parole de Léon XIII, qui a résumé l'enseignement traditionnel de l'Eglise sur la matière; d'autant que le court passage de l'Encyclique *Rerum novarum*, que je vais vous citer, est comme la prophétie de cet *Adveniat regnum tuum!* dont nous récitons le vœu chaque jour. Or, un accent prophétique sur les lèvres du Pape, n'est-ce pas pour tous les catholiques de race, le Mobile, le Lien, l'Espérance?

« Le bien commun, dont l'aquisition doit avoir pour effet » de perfectionner les hommes, est principalement un bien » moral. Mais, dans une société bien constituée, il doit se » trouver encore une certaine abondance de biens extérieurs » dont l'usage est requis à l'exercice de la vertu. (1) »

« Or, tous ces biens, c'est le travail de l'ouvrier, travail » des champs ou de l'usine, qui en est surtout la source » féconde et nécessaire. Bien plus, dans cet ordre de choses, » le travail a une telle fécondité et une telle efficacité que » l'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, qu'il est la » source unique d'où procède la richesse des nations. »

(1) Quorum usus est necessarius ad usum virtutis (S. Thom. De reg Princip. I, C. XV.)

« A  
reus  
insat  
blabl  
Leur  
droit  
dicat  
obsta  
non  
tures  
natio  
nête  
marc  
oppr  
gage  
les p  
et so  
des  
mag  
à la  
que  
leur  
A ce  
» m  
» qu  
» co  
» av  
» vo  
» ar  
(S  
tian

## APPENDICE

---

### NOTE I

« Aucun ami de l'humanité ne peut contempler, sans une douloureuse émotion, ces monopolisateurs sans entrailles, dont l'avarice insatiable a tari tout sentiment de bienveillance envers leurs semblables, et dont l'égoïsme sordide reste sourd aux cris de la détresse. Leur seul but est de réaliser de gros dividendes, sans égard aux droits supérieurs de la justice et de la charité chrétienne. Ces syndicats et ces monopoles, comme le char de Juggernaut, broient tout obstacle qui se présente en travers de leur chemin. Ils essayent, et non toujours sans succès, affirme-t-on, de corrompre les magistratures municipales, les corps législatifs de nos Etats et nos Chambres nationales. Ils sont d'une telle intolérance à l'endroit de toute honnête rivalité qu'ils emploient des moyens illégaux pour exclure du marché toute industrie qui entre en compétition avec la leur. Ils oppriment leurs ouvriers jusqu'à les forcer de travailler pour des gages dérisoires, surtout dans les districts miniers et les usines où les protestations de ceux-ci ne peuvent rencontrer qu'un faible écho et sont facilement étouffées par l'intimidation. Sur bien des points, des syndicats se sont formés pour s'appropriier le monopole des magasins de vivres, dans lesquels des prix exorbitants sont affectés à la vente des objets de première nécessité. Il en résulte des factures que les travailleurs ne peuvent acquitter avec leur maigre salaire, et leur insolvabilité forcée les met ainsi à la merci de leurs employeurs. A ces Shyloks peuvent s'appliquer ces paroles de l'Apôtre: « Allez maintenant, hommes riches, pleurez et hurlez sur les malheurs » qui vont fondre sur vous..... Vous vous êtes amassé un trésor de » colère contre vos derniers jours. Voilà que le salaire dont vous » avez fraudé vos ouvriers, en le retenant pour votre usage, élève la » voix, et les cris qu'il pousse sont entrés dans l'oreille du Dieu des » armées. »

(S. Em. le cardinal GIBBONS, archevêque de Baltimore: *Our christian heritage*, 1889).

NOTE II

» L'école d'Etat est sans religion ; elle laisse de côté la religion. Il n'existe pas, il ne peut exister un enseignement de religion là où règne le principe de l'école neutre. Quel en est le résultat ? L'école s'occupe des esprits d'enfants dépourvus de maturité, auxquels les faits et les exemples parlent et sur lesquels ils font l'impression la plus profonde. L'école réclame presque tout le temps qui reste à ses élèves en dehors du repos et de la récréation. Plus tard, au milieu des luttes de la vie, ceux-ci se tourneront, même malgré eux, vers l'école de leur jeunesse, pour y trouver l'inspiration du courage. L'école leur parle de la terre et de la mer, mais pas du ciel ; elle leur parle d'hommes d'Etat et de guerriers, mais elle est muette au sujet de Dieu et du Christ ; elle les instruit sur les moyens de réussir dans ce monde, mais elle ne leur dit rien du monde au delà du tombeau. L'élève observe et entend ; la conclusion est inévitable que la religion est d'une moindre importance. L'indifférence religieuse sera sa croyance ; l'homme sera ce que l'enfant de l'école a été : étranger à Dieu et aux influences d'une religion positive.

» Ni les courtes leçons, données à la hâte au sein de la famille, ni l'instruction religieuse du dimanche ne suffisent. En supposant les circonstances les plus favorables, le temps est trop court pour l'enseignement si difficile de la religion. L'enfant, fatigué des exercices épuisants de l'école, ne goûtera point au travail supplémentaire, de la nécessité duquel l'instituteur, en qui il repose toute confiance, ne lui a rien dit. De fait, le plus grand nombre des enfants ne reçoivent point de leçons religieuses au sein des familles et ne fréquentent point l'école religieuse du dimanche, et ainsi, le plus grand nombre des enfants d'Amérique grandissent sans religion. Passons donc par-dessus les rêves et les théories ; étudions les faits. Dans les dix mille (?) familles du pays, le père va à son travail à la première lueur du jour, avant que ses enfants ne se soient éveillés de leur sommeil, et le soir, ses forces épuisées l'obligent à chercher de suite le repos, sans qu'il ait presque le temps de baiser ses chers petits. La mère travaille du matin jusque dans la nuit pour qu'ils aient la nourriture et le vêtement. C'est une moquerie que de lui demander qu'elle soit leur institutrice. Et à quoi s'attendre de la part de l'instruction religieuse du dimanche ? Une heure par semaine pour apprendre la religion, autant que rien ; d'ailleurs, le petit nombre seulement sera présent durant cette heure. Les églises sont ouvertes, les catéchistes à leur poste ; mais l'école sans religion a réclamé l'attention et le dur travail de l'enfant pendant cinq jours de la semaine ; il refuse de se soumettre au désagrément de travailler encore une heure le dimanche. C'est par accident et peut-être sans le vouloir que l'école de l'Etat exclut l'œuvre de l'Eglise, mais elle l'exclut sans aucun doute, lui ôte l'occasion de se faire entendre. L'Etat n'est pas tenu d'enseigner la religion ; mais, pour l'intérêt de ses sujets et pour son propre intérêt, il devrait permettre et faciliter l'action de l'Eglise ; il empêche cette action.

»  
La  
ver  
not  
est,  
n'es  
con  
Celle  
fice  
la s  
la p  
pro  
»  
plut  
relig  
notr  
de r  
rais  
riqu  
»  
à de  
sera  
bilit  
»  
buer  
croy  
créd  
nati  
des  
rati  
évei  
qu'o  
qu'i  
ent  
mae  
»  
C'es  
n'ex  
raci  
sans  
ou  
des  
s'él  
(M  
10  
N  
cru  
en  
Edu

» Les enfants de la masse du peuple n'apprennent point de religion. La religion des milliers qui sont censés avoir de la religion, est un vernis superficiel de l'esprit et du cœur. Leurs doctrines sont les notions les plus vagues et les plus chaotiques quant à ce que Dieu est, et quelles sont nos relations avec lui. Bien souvent, leur religion n'est qu'un pur sentimentalisme et ses préceptes sont dictés par les considérations toutes naturelles de l'honnêteté et de la convenance. Celle-là n'est point la religion qui, dans le passé, a construit l'édifice de notre civilisation chrétienne, elle n'est pas celle qui puisse la soutenir à l'avenir. Celle-là n'est point la religion qui domptera la passion, qui réprimera le vice. Celle-là n'est point la religion qui protégera la famille, qui sauvera la société.

» Ce n'est pas à l'honneur de la République Américaine qu'elle, plutôt qu'aucune autre nation, soit au premier rang pour séparer la religion de l'école. Aucun pays ne va aussi loin dans ce sens que le nôtre. Nous sommes entrés sur une expérience terrible; la vie même de notre civilisation et de notre patrie est en jeu. Je ne sais quelle raison il faut assigner à cet état de choses, fort étrange pour l'Amérique. Ni l'esprit de notre pays, ni son histoire ne le sanctionnent. »

» Que l'Etat soit sur ses gardes! L'esprit qu'il polit est une épée à deux tranchants: l'instrument du bien ou l'instrument du mal. Ce serait fatal que de la polir sans avoir l'assurance qu'en toute probabilité il sera l'instrument du bien.

» Je ne mets pas en question jusqu'à quel point nous pouvons attribuer à l'école laïque la responsabilité d'avoir procuré la ruine des croyances chrétiennes, l'accroissement de l'agnosticisme et de l'incrédulité, l'affaiblissement de la morale publique et privée, l'aliénation presque complète des classes pauvres et ouvrières vis-à-vis des organisations religieuses. Mais je les soumets à votre considération si ces mots terribles de nos jours ne devaient pas nous éveiller de notre léthargie et nous forcer de consacrer des soins plus qu'ordinaires à l'instruction religieuse des enfants du pays, pour qu'ils aient la force de résister aux tentations violentes qui les entourent, au lieu d'aggraver le mal en se jetant, eux aussi, dans le maelstrom de l'irrégion.

» Ne me dites pas que l'école d'Etat enseigne les bonnes mœurs. C'est la religion que les chrétiens demandent. Les bonnes mœurs n'existent pas sans les principes positifs de la religion qui en est la racine et leur donne la sève. Ce qui paraît être de bonnes mœurs sans religion, sont les fleurs de natures heureuses et bien disposées ou des habitudes façonnées d'après des traditions chrétiennes, des habitudes qui deviennent plus faibles suivant que les traditions s'éloignent davantage. »

(M<sup>gr</sup> IRELAND, archevêque de Saint-Paul, discours prononcé le 10 juillet 1890 à une séance de la Convention nationale d'éducation.)

N.-B. — Par déférence pour l'auteur de ce discours, l'on n'a pas cru devoir ici apporter la plus légère modification à la traduction en français qui a été publiée dernièrement à Rome (Imprimerie Editrice Romana via di S. Giacomo 16 1892).

SAINT-PAUL

NOTE III

» Le mariage est le plus inviolable et le plus irrévocable de tous les contrats qui aient jamais été formés. Tout contrat, celui-ci excepté, peut être légitimement dissous. Les nations peuvent avoir des motifs mutuels pour abolir leurs traités; les frères, abandonner la maison paternelle et se séparer comme Jacob et Esaü. Des amis, comme Abraham et Loth, peuvent être obligés de rompre leur société. En vertu de la loi de Dieu, le lien unissant l'époux et l'épouse ne saurait être rompu que par la mort. Aucune épée terrestre n'est assez forte pour rompre le lien nuptial que le Seigneur a formé.

» En l'année 1874 jusqu'à la fin de juin, on a fait 1752 demandes de divorce dans l'Etat d'Ohio. Si tel est le relevé pour l'Ohio, quelles ne doivent pas être les conditions matrimoniales pour l'Indiana qui est appelée le paradis des époux mécontents?

» Dans le Connecticut, il y a eu, en 1875, 4386 mariages et 456 divorces pour le lien conjugal. Le nombre des divorces pendant les cinquante dernières années s'est élevé à 5391. Telle est la situation d'un Etat dont le système d'enseignement public est considéré comme le plus complet et le plus parfait du pays. Les statistiques de l'Ohio et du Connecticut que je viens de donner nous permettent de nous former une idée du redoutable catalogue de divorces sanctionnés chaque année dans les Etats-Unis. »

(S. Em. le cardinal GIBBONS, *archevêque de Baltimore*. « *La foi de nos pères* » 1876. — Traduction française par l'abbé Adolphe Saurel, 1886.)



les  
oté,  
tifs  
son  
me  
En  
ne  
est

de  
lles  
qui

et  
ant  
ua-  
éré  
ues  
et-  
ces

nos  
(6.)

1910-1911 — 10-100

---

301-92. — Imprimerie PETITRENY, 8, rue François 1<sup>er</sup>, Paris.

---

